

Brève rétrospective de la coopération industrielle franco-suisse

Autor(en): **Keller, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **63 (1983)**

Heft 4: **L'industrie suisse en France**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-886557>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Brève rétrospective de la coopération industrielle franco-suisse

Autant pour la France que pour la Suisse, la coopération industrielle entre les deux pays constitue une donnée économique et politique de première importance. Récemment, la Chambre de commerce suisse en France a pu évaluer pour 1982 à près de six milliards de francs français les seules exportations effectuées à partir de la France par les filiales industrielles suisses implantées dans ce pays (*). Calculées par tête de salarié, ces exportations productives de devises commerciales en faveur de la France sont supérieures au double de la moyenne nationale française par salarié. A travers leurs maisons-mères, les filiales suisses en France accèdent à des réseaux commerciaux internationaux qui, ainsi, fournissent une contribution non négligeable à un meilleur équilibre de la balance commerciale française.

Cet aspect de la coopération industrielle franco-suisse est souvent ignoré par le public, parfois même par certaines administrations. Il est pourtant un témoignage de l'étroitesse des rapports au niveau des entreprises qui, en dépit du caractère maussade de la conjoncture et des difficultés que rencontrent les hommes d'affaires, souligne l'importance de l'interpénétration des deux communautés économiques.

Cette coopération industrielle repose sur une tradition qui remonte aussi loin que l'Histoire écrite entre la France et la Suisse. Une expérience longue et riche en échanges humains en constitue la base. Les réussites et les succès à l'actif des hommes qui ornent la vaste

galerie de ceux qui sont parvenus à la prospérité, voire à la gloire, ont évidemment – il en est ainsi de la vanité de l'Histoire – relégué dans l'ombre les échecs, les déboires et les œuvres ruinées de ceux qui, bien plus nombreux, n'ont jamais atteint le but de leurs efforts. Pourtant, leur histoire, tombée dans l'oubli, mériterait bien, elle aussi, d'être contée. Après tout, elle est sans doute aussi riche d'enseignements que celle des réussites. Parmi les petits de cette piétaille sans nom, citons au moins tous ceux qui dans les siècles passés sont venus de Suisse peupler les armées de France et que l'historien Alexandre Sanguinetti évaluait à un million d'hommes sur les deux millions de Suisses au total qui ont servi sous les drapeaux étrangers. Par leur intermédiaire de multiples et durables rapports se sont établis entre la Suisse et la France, créant des échanges de connaissances et d'hommes à l'origine d'impulsions économiques profitables aux uns et aux autres.

Sans remonter au moyen âge ou au-delà, il convient de citer quelques **ancêtres** de la coopération industrielle franco-suisse. Du temps de Jean Calvin, la cité de Genève est le théâtre d'une mutation industrielle sans précédent. Dans le cadre du renouveau de la foi prêché par le réformateur français et soutenu par le Conseil, prohibition est faite aux orfèvres de fabriquer des « croix, calices et autres instruments servant à la papauté et l'idolâtrie ». Ainsi limités dans leur activité à la confection de bijoux qui ne sont plus guère demandés par une clientèle à laquelle on enseigne des mœurs plus austères, les orfèvres sont rapidement acculés à la ruine.

Contraints à une diversification qu'ils cherchent en vain, une solution leur vient de France : parmi les huguenots qui, avant l'Édit de Nantes instaurant la liberté religieuse dans le royaume (1598), affluent dans la cité de Calvin, nombreux étaient gens de métier. L'un d'eux est **Thomas Bayard** cité comme « orlogier » en 1554, qui entreprend d'enseigner aux orfèvres genevois la fabrication de la montre. – L'horlogerie suisse a incontestablement des origines diverses. L'une d'elles est à la fois religieuse et française.

Moins de 150 ans après l'arrivée de Bayard à Genève, ce sont les fondeurs suisses au service du roi de France qui apportent en sens inverse leurs connaissances et leur technique. Les **frères Keller** de Zurich sont chargés de l'exécution en bronze des statues qui ornent toujours les jardins du château de Versailles. Nommés à la tête de la Fonderie royale des statues et autres ouvrages pour les bâtiments du Roy, ils apposeront leur nom – toujours visible – sur leurs œuvres de bronze. « Fondu par les Kellers » lit-on encore sur quelques pièces, les Zurichois voulant sans doute souligner par l'application du pluriel au nom propre leur assimilation au pays d'accueil... Parmi leurs successeurs suisses, le Bernois **Johann Maritz** de Berthoud met au point l'une des premières inventions dans le domaine de la « machine-outil », la perceuse horizontale pour tubes de canon (1713) (Horizontalbohrwerk).

Certaines vocations industrielles étaient aussi en relation étroite avec le commerce et la banque. Ainsi, le Gene-

(*) *Revue économique franco-suisse*, n° 4/82.

vois Étienne Delessert est-il à la fin du XVIII^e siècle à l'origine de l'idée de la création d'une « Caisse d'escompte » que Bonaparte, en 1800, transformera en Banque de France. **Benjamin Delessert**, le fils d'Étienne, hésitera entre la finance et la chimie. Ayant opté pour cette dernière, il réalisera le premier, en 1812, la fabrication industrielle du sucre à partir de la betterave, procédé dont les conséquences agricoles et sociales se révéleront considérables pour le pays.

À la fin du XVIII^e siècle, la grande manufacture de toiles imprimées de Jouy-en-Josas était une entreprise presque entièrement suisse. Son fondateur, **Christophe-Philippe Oberkampf**, fils d'immigré allemand en Suisse (Argovie), avait transféré en France les techniques de pointe de l'indiennage que possédaient les manufactures de Suisse et de Mulhouse (ville suisse de 1526 jusqu'à la Révolution). En s'installant à Jouy en 1759, Oberkampf y fait venir les techniciens et les dessinateurs de Suisse. Au sommet de sa prospérité, la manufacture occupe plus de mille salariés. Innovation technique extraordinaire pour l'époque : Oberkampf s'attache même les services d'un scientifique de haut renom pour parfaire ses fabrications, Louis Gay-Lussac, dont le nom figure toujours dans les manuels de physique (dilatation des gaz). Pourtant, l'aventure franco-suisse de Jouy ne résistera pas à l'épreuve des guerres, du blocus continental et surtout de la concurrence qu'elle avait elle-même suscitée. En 1843 elle ferme définitivement ses portes.

Treize ans après la fermeture de l'usine de Jouy, l'aube des colorants synthétiques se pointe à l'horizon. L'Anglais Perkin (1856) réussit sa première synthèse, suivi de près par le chimiste lyonnais Verguin. L'événement est considérable dans le monde de la science et de l'industrie. Contrairement à Oberkampf qui, un siècle plus tôt, partait de Suisse en France, c'est maintenant un Français qui se met en route vers la Suisse. C'est le Lyonnais **Alexandre Clavel**, teinturier de son état, qui va s'installer à Bâle. Il a des projets en tête. Il est parent de la famille Renard, associée de la maison Renard Frères et Franc qui emploie le chimiste Verguin. Grâce à ce dernier, Renard Frères et Franc parviendra à une grande prospérité sur le marché français des colorants. La France connaît depuis 1791 la loi sur les brevets d'invention et protège par conséquent les inventions lyonnaises. En Suisse, le brevet ne viendra qu'en 1887 (après avoir été repoussé par le suffrage universel en 1882).

En attendant, Clavel se sent à l'aise à Bâle. Il achète une teinturerie près de

Bläsitor et, à proximité (à la Rebgasse), installe un laboratoire où sont fabriqués les premiers colorants synthétiques bâlois à partir du goudron (aniline). Ayant acquis la citoyenneté de la ville rhénane et développant rapidement ses affaires, il achète en 1864 un terrain situé vers l'actuelle Klybeckstrasse où se fixera le centre de la Gesellschaft für chemische Industrie Basel, dont les trois derniers mots formeront les initiales **Ciba**.

À la même époque, un autre français s'installe à Bâle, **Jean-Gaspard Dollfus**, qui, en 1862, commence à fabriquer des colorants d'aniline à partir des résidus de l'usine à gaz. L'entreprise de Jean-Gaspard Dollfus sera la base de ce qui deviendra un autre grand de la chimie bâloise, **Durand Huguenin SA**, dont Ciba, Sandoz et Geigy, en 1940, acquerront la majorité du capital.

Si l'apport français au développement de l'industrie chimique suisse fut considérable dès le début, il en fut de même lorsque les sociétés suisses engagèrent leur expansion au-delà des limites étroites du pays. **Geigy** (qui a fusionné avec Ciba en 1970) est de loin la plus ancienne des sociétés bâloises. Sa création remonte à 1758. Elle est traditionnellement représentée en France par des comptoirs commerciaux spécialisés dans les produits colorants naturels avant que ne s'imposent les colorants synthétiques. En 1881, la politique française en matière d'échanges extérieurs devenant plus nettement protectionniste, Geigy entreprend de fabriquer en France ses spécialités. Une première usine est installée à cet effet à Maromme. L'année suivante, la société **Durand Huguenin** s'implante à Saint-Fons, usine reprise plus tard par **Ciba**, puis **Ciba-Geigy**. Elle est toujours en activité.

Mais à Bâle, la chimie des colorants ne constitue bientôt plus qu'un domaine d'activité parmi d'autres. En 1889, **Ciba** s'engage la première dans la fabrication de spécialités pharmaceutiques, suivie de près par **Hoffman La Roche** (fondée en 1892) qui, dès ses débuts, se lance dans la fabrication de médicaments. **Sandoz**, fondée en 1886, débute dans les médicaments en 1921 et **Geigy**, enfin en 1940. Chacune de ces sociétés peut s'appuyer sur des découvertes et innovations de portée majeure en se lançant dans le domaine encore largement inexploré de la chimie pharmaceutique, prestations qui modifient totalement les perspectives de la santé des hommes. Cette voie nouvelle, pour des raisons aussi bien sociales qu'économiques, suscitera bien des protectionnismes nationaux. Rapidement, les industriels bâlois doivent se rendre à l'évidence que pour être admis par les autorités sanitaires et administratives de certains États, le médica-

ment doit de préférence être fabriqué dans le pays où il est consommé. Il en va ainsi de la France où plusieurs filiales de production pharmaceutique sont implantées dès le début de ce siècle. La première, chronologiquement, est **Roche** qui débute sur le marché français en 1903. D'emblée, cette maison se fait connaître auprès du corps médical français en éditant un périodique, « L'Écho de la thérapie ». Malgré ses origines exclusivement suisses, la société, suspectée d'être sous influence allemande pendant la première guerre mondiale, doit subir des contrôles vexatoires, des perquisitions policières et même un boycottage organisé au sein du corps médical. Pour leur part, les autres firmes bâloises du secteur pharmaceutique s'installeront en France, en 1910 (Ciba), en 1924 (Sandoz) et en 1947 (Geigy).

Aujourd'hui, ces filiales suisses sont nombreuses et de structure juridique souvent complexe. Aux domaines des colorants et des médicaments sont venus s'ajouter ceux de l'agrochimie, des produits de grande consommation, de l'électronique médicale et des matières de base (naturelles et synthétiques) pour l'industrie de la parfumerie et l'alimentation, ce qui représente un tissu industriel important autant par l'ampleur des investissements qu'il implique que par le nombre des emplois qu'il a créés.

Mentionnons encore le cas d'un « grand émigré » français en Suisse, celui de **Léon Givaudan**. Élève à l'École polytechnique fédérale à Zurich en 1895, ce jeune Lyonnais est passionné par la chimie des parfums. Son frère Xavier, à la tête d'une modeste affaire de produits pharmaceutiques à Lyon, finance ses études sur les bords de la Limmat. Sous-locataire chez un boulanger à la Weinbergstrasse, Léon y procède à des essais de synthèses dans des installations de fortune. Il y réussira une « base » de violette dont les effluves envahissent la boulangerie et rendent invendables quelques fournées de croissants... Avec l'aide des fonds de Xavier, le petit laboratoire d'essai et de fabrication se constitue bientôt une clientèle. En 1898, les affaires se développant, les deux frères louent un terrain au bord du Rhône à Vernier, près de Genève, non loin de l'endroit où quelques années plus tôt une autre société de parfums synthétiques, Firmenich, avait fixé ses amarres. C'est le début de l'aventure fascinante de la chimie des parfums et des arômes de Genève qui, tenant autant de la science, de l'art et de l'industrie, prendra bientôt dans son domaine une place universellement reconnue et proportionnellement sans doute du même « poids » que celle du médicament bâlois par rapport à l'industrie pharmaceutique. En 1916, Xavier Givaudan abandonne son affaire pharmaceutique

de Lyon à ses associés (aujourd'hui Givaudan-Lavirotte) et, désormais à la tête de la société Givaudan, installe une usine de production également à Lyon. Trois années plus tard, Firmenich prend à son tour pied sur le marché français où les huiles essentielles synthétiques ont maintenant droit de cité aux côtés des grands distilliers grassois. Au cours des années soixante, Givaudan est absorbée par Hoffmann La Roche qui, quelques années plus tard, achètera la société grassoise Roure-Bertrand.

Le vaste secteur des industries mécaniques et métallurgiques offre une variété et une étendue qui pourraient à elles seules faire l'objet d'une étude. Contentons-nous de fixer quelques points de repère. Lorsqu'à la fin du XVIII^e siècle les transferts de technologies entre une Suisse occupée par la France et une Angleterre soucieuse de son patrimoine industriel, qu'elle entendait préserver de la concurrence étrangère, étaient pratiquement impossibles, un agent vaudois à Bordeaux, **Marc-Antoine Conod**, réussit à convaincre deux techniciens anglais de venir prêter main forte aux Suisses pour créer une industrie de filature. Les deux Anglais, **Heywood** et **Longworth** acceptent et s'installent à Saint-Gall où, sous leur direction technique, se créera l'usine de la « société générale de filature anglaise ». L'expérience, pourtant prometteuse à ses débuts, sombrera dans la faillite quand les échanges (et la concurrence) reprendront normalement.

Acquis aux idées napoléoniennes et convaincu par le physiocratisme de Quesnay, le baron soleurois **von Roll** lança son affaire de fonderie en 1810 avec des capitaux en majorité français. A la chute de l'empereur, ce sont des capitaux bâlois qui prendront le relais. Aujourd'hui, le groupe industriel von Roll est représenté par deux sociétés filiales en France.

A la même époque que von Roll à Soleure, un autre fondeur chauffait ses fours dans l'extrême nord-est de la Suisse : **Conrad Fischer** (aujourd'hui Georg Fischer) à Schaffhouse. Grand inventeur dans le domaine sidérurgique, Conrad Fischer tourne son regard vers la France et vers l'Angleterre. Ses raisons étaient sans doute moins idéologiques que celles de von Roll. En effet, à l'origine, son projet était d'exploiter sur place, donc en Suisse, les inventions nombreuses dont il était l'auteur. Mais, faute de protection par le brevet d'invention et en raison du coût des transports, il doit changer son fusil d'épaule : en France et en Angleterre, la protection des inventions est assurée. Par un contrat de licence, il cède ses techniques à une société d'outre-Manche et

crée deux usines en France, l'une à Badevel près de Delle (1819), l'autre à Roche près de Montbéliard (1822) et en confie la direction à ses fils. — Aujourd'hui, le groupe industriel Georg Fischer fait remonter à 1902 la création de sa filiale française. En réalité, ses premières implantations dans ce pays existaient bien avant. Récemment, la société genevoise des Charmilles est entrée dans le giron du groupe Georg Fischer. Jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale la société des Charmilles était connue sous la raison sociale Pictet et Piccard ; c'est elle qui construisait la célèbre voiture Picpic... recherchée aujourd'hui par les amateurs de vieilles automobiles.

Il existe un nombre important de sociétés moyennes d'origine et à capitaux suisses qui sont intégrées au tissu industriel de la France. Il en est ainsi des sociétés **Stäubli** et **Saurer-Diederichs**, dont l'implantation en France remonte respectivement à la fin des années vingt et en 1970, et qui tiennent une place de premier plan dans le secteur des machines textiles. Quant au groupe **Roux-Combaluzier-Schindler (RCS)**, qui occupe actuellement la deuxième place sur le marché des ascenseurs et monte-charge, il résulte d'un enchaînement de fusions autour de Schindler-France. A signaler aussi l'importante présence d'**Alusuisse** par l'intermédiaire de sociétés françaises depuis le début de ce siècle et d'un groupe Alusuisse-France depuis 1970. Quant à **Landis et Gyr**, c'est depuis 1927 que cette société produit en France, en particulier dans son usine de Montluçon.

Mais d'autres ont disparu de la carte des industries suisses en France. Le cas le plus récent est celui de la **Compagnie électromécanique (CEM)**, filiale du groupe suisse Brown Boveri, passée sous le contrôle d'Alsthom-Atlantique, elle-même contrôlée par la CGE nationalisée. La CEM, fondée en 1885, donc six années avant Brown Boveri, représentait cette dernière sur le marché français depuis 1894. Dès 1903, son usine du Bourget près de Paris construisait les générateurs, puis les turbo-alternateurs du type Brown Boveri. Bientôt d'autres usines virent le jour dans le giron de la CEM, à Lyon et au Havre notamment. En 1972, dans le cadre de l'absorption du groupe Oerlikon par Brown Boveri, la société française Oerlikon (aujourd'hui TCO), dont les origines remontent au début du siècle, entre dans les structures de la CEM. Il en est de même de Gardy-France, filiale de Gardy-Suisse, que se partageait la CEM et Merlin-Gérin. Avec la CEM, c'est un vaste potentiel industriel suisse en France qui est passé sous le contrôle d'un groupe nationalisé français. Rappelons qu'en 1976 le gouvernement fran-

çais avait enjoint à la CEM de se séparer au profit d'Alsthom-Atlantique de son usine du Bourget où sont construits les grands turbo-alternateurs Brown Boveri. Privée de cette unité maîtresse, la CEM allait s'engager sur la voie du déclin. Au moment de passer toute entière sous le contrôle d'Alsthom-Atlantique, la CEM, en février 1983, comptait encore près de neuf mille salariés, après en avoir occupé environ quatorze mille en 1974. Désormais, la place de Brown Boveri en France est plus modeste. Le groupe contrôle encore la société lyonnaise Petercem (appareillage de basse tension), ainsi que les usines de moteurs à Lyon et à Décines, auxquelles s'ajoute une organisation commerciale et de vente pour les fabrications du groupe suisse, représentant environ deux mille trois cents emplois.

Un autre grand disparu de la scène industrielle franco-suisse est le groupe français **Hispano-Suiza**, intégré depuis 1968 à la société d'État SNECMA (Société nationale d'études et de construction de moteurs d'avion). Créée à Barcelone en 1904 par l'ingénieur suisse Marc Birgkit, Hispano-Suiza prit ses quartiers généraux à Genève. En 1911, sa filiale française installée à Levallois construisait des voitures de grand prestige. En 1914, Birgkit y entreprend la construction de moteurs d'avion à refroidissement par eau (wassergekühlte Flugzeugmotoren) qui équipèrent de nombreux avions en France, en Italie et aux USA. Après 1945, Hispano-Suiza réalise les trains d'atterrissage de la Caravelle, du Concorde et d'autres avions. Elle met au point les compresseurs étanches des usines d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte et développe de nouvelles turbines à gaz et des turbo-compresseurs de suralimentation (Turbolader). En 1968, dans le contexte d'une « politique nationale de regroupement des moteurs et atterrisseurs d'avions » — selon la version officielle fournie à l'époque — le groupe français Hispano-Suiza est nationalisé et absorbé par la SNECMA.

En marge de l'armement, il faut également citer la société française Sulzer. En 1917, le gouvernement français éprouve quelque inquiétude face aux sous-marins allemands qui infestent les mers. Voulant disposer d'une industrie capable de doter ses unités navales et particulièrement les sous-marins de moteurs Diesel fabriqués en France, il s'adresse à l'entreprise Sulzer à Winterthur (où Rodolphe Diesel avait travaillé pendant plusieurs années) en lui demandant de venir produire en France. Une société est alors constituée avec quelques groupes français chargée de fabriquer des moteurs Diesel. Aujourd'hui Sulzer-France est scindée en deux sociétés — **Compagnie de construc-**

tion mécanique (CCM) et Chauffage et Climatisation Sulzer SA – dont l'une est chargée du programme d'industrie mécanique (à l'exception des machines-textiles) et l'autre de l'activité chauffage et climatisation.



Les industries suisses du secteur alimentaire sont installées en France depuis des dates relativement récentes. Cela tient probablement au fait que, pendant longtemps, les habitudes culinaires françaises, d'ailleurs fortement enracinées dans un patrimoine exceptionnellement riche, sont restées fermées à l'influence étrangère. Si les premiers chocolatiers suisses débutent leur production en 1819 (Cailler) et 1826 (Suchard), les premières implantations industrielles en France datent de 1903 : c'est cette année-là que **Kohler** et **Suchard** ouvrent des filiales de production dans la région parisienne.

Nestlé (fondée à Vevey en 1866) et Swiss Condensed Milk (fondée la même année à Cham près de Zoug) fusionneront en 1905 ; Benjamin Rossier de Vevey, co-fondateur de la Banque suisse et française à Paris (aujourd'hui CCF), est l'un des artisans de cette fusion. Depuis longtemps, les sociétés alimentaires de Cham et de Vevey développent leurs affaires dans le monde entier. Ce n'est pourtant qu'en 1916 que sera créé **Nestlé-France** qui, après la fusion avec les sociétés

chocolatières (Cailler, Gala, Peter), se transformera en Nestlé tout court, puis en **Sopad** (Société de produits alimentaires et diététiques) en 1947. Lorsqu'en 1971 Nestlé absorbe le groupe suisse Oursina-Franck, c'est tout le complexe des sociétés filiales françaises de ce groupe qui entre dans le giron de Nestlé : le **Lait Montblanc** (créé en 1917), les fromageries **Claudel** (1924) et le lait **Guigoz** (1929). Quant aux produits **Chambourcy**, c'est en 1978 qu'ils ont fait leur entrée dans le groupe alimentaire suisse. Depuis 1971, celui-ci dispose par ailleurs en France d'une société chargée exclusivement de recherche et développement pour le compte des sociétés de production (**Francereco**).

Il convient de signaler que, traditionnellement ouvert sur le monde, le groupe suisse Nestlé fait actuellement l'objet d'une importante participation française. Son principal actionnaire est même français puisque, par le jeu complexe de participations croisées par l'intermédiaire de sociétés holdings, la famille Bettencourt détient 4 % du capital-actions de Nestlé, en contrepartie de la participation de Nestlé au groupe **L'Oréal**. De 1973 à 1975, c'est d'ailleurs un Français, **M. Pierre Liotard-Vogt**, qui assumait simultanément les fonctions de président du conseil d'administration et celles d'administrateur-délégué du groupe Nestlé ; il devait demeurer à la présidence jusqu'en 1982.



Cette récapitulation de l'interpénétration industrielle franco-suisse demeure très fragmentaire et incomplète. De nombreuses autres sociétés devraient y trouver leur place. C'est par exemple le cas de plusieurs entreprises des secteurs de la machine-outil, de la minoterie et du matériel de chargement et de déchargement des bateaux.

De nombreux noms mériteraient d'être évoqués. Faut-il le rappeler : le tissu industriel franco-suisse est formé principalement d'entreprises de moyenne importance. Les données de base de ce fascinant échange humain tiennent à la nécessité contraignante pour l'industrie suisse de dépasser les bornes qu'une nature avare en ressources et un pays aux dimensions étroites ont mises à son développement.

En effet, cette industrie pourrait être symbolisée par l'image d'une pyramide placée sur sa pointe : étroite à la base, parce que le sol est pauvre et le marché national trop étriqué, l'industrie suisse a toujours été obligée de s'étendre dans d'autres pays, de s'adapter aux hommes, aux marchés et aux lois qui y règnent. Comme atout, – aujourd'hui et dans le passé –, elle disposait des technologies, de la fiabilité des produits offerts et de la qualité du travail. Quels que soient les flux et les reflux de la conjoncture, les velléités protectionnistes plus ou moins menaçantes, cet atout, à court et à long terme, demeure la chance et la condition de la présence industrielle suisse en France, comme dans tout autre pays ou même chez elle : sans la pyramide internationale qui la surmonte, l'industrie suisse ne tarderait pas à disparaître de son propre sol national.

T.E.F.S. PELTIER JEAN S.A.

**TRANSIT-EXPRESS
FRANCO-SUISSE**

AGENCE EN DOUANE ET TRANSPORTS

DOUANE FRANÇAISE



TRANSPORTS INTERNATIONAUX

DOUANE SUISSE

Services Directs et Personnalisés, tous les jours sur PARIS et LYON dans les deux sens
en relations régulières avec Toute la SUISSE via VALLORBE ou LES VERRIERES

Bureaux frontière en **FRANCE** :
25 LES VERRIERES DE JOUX (Direction Berne - Zurich)
25 LA FERRIERE-SOUS-JOUGNE (Direction Lausanne - Genève)

Z.I. 31-33, rue Arago - B.P. 35
25300 PONTARLIER/FRANCE
Téléphone : (81) 46-49-67 + Télex : 360 178

Adresses en **SUISSE** :
C.P. N° 16 CH 2126 LES VERRIERES
C.P. N° 35 CH 1337 VALLORBE